



Compagnie Financière Tradition

Annonce évènementielle au sens de l'article 53 du règlement de cotation

Résultat du vote sur le dividende et programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale qui s'est tenue ce 25 mai 2023, à 15 heures 30, a approuvé l'entier de la proposition du Conseil d'administration relative au dividende parue à la Feuille Officielle Suisse du Commerce en date du 27 avril 2023.

Il est rappelé que le dividende est constitué (i) d'un paiement en espèces d'un montant brut de CHF 5,50 (« dividende en espèces ») par action CFT au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 (« action(s) au porteur ») et (ii) de la distribution d'une action au porteur pour 100 actions au porteur détenues dont le montant sera prélevé sur le bénéfice au bilan.

Le cours de référence des actions distribuées correspond à la moyenne des cours de clôture des actions au porteur à la Bourse suisse des 20 séances de Bourse précédant la date de l'Assemblée générale des actionnaires (soit du 25 avril au 24 mai 2023), diminuée du montant brut du dividende en espèces de CHF 5,50, soit CHF 113,90.

Ainsi le montant brut imposable pour le dividende en espèces est de CHF 5,50 pour chaque action au porteur détenue et pour le dividende en actions de CHF 1,14 (prix de référence divisé par 100) pour chaque action au porteur détenue.

Le montant total du dividende s'élève CHF 49'031'068,1 et le solde du bénéfice disponible reporté à compte nouveau s'élève à CHF 74'135'932 sous réserve du nombre d'actions propres détenues au jour du détachement du dividende (le 30 mai 2023).

Afin d'optimiser l'allocation du capital du groupe, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un programme de rachat d'actions portant jusqu'à 300'000 actions et commençant en juin 2023 jusqu'en mai 2026 au plus tard. L'exécution du programme est soumise aux conditions de marché et aux approbations réglementaires. Le rachat sera exécuté par le biais d'une deuxième ligne de cotation sur SIX Swiss Exchange. Les actions rachetées dans le cadre du programme devraient être annulées sous réserve de l'approbation des actionnaires.

À PROPOS DE COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans plus de 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT).

Pour de plus amples informations, consulter le site www.tradition.com.

